Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 056-200027027-20260929-DELIB_120_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE

L'an deux mille vingt six, le vingt neuf septembre à 18 heures 30,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à Médiathèque de Marzan en séance publique sous la présidence de M. Bruno LE BORGNE Président.

DATE DE CONVOCATION :
23 SEPTEMBRE 2026

DATE DE PUBLICATION :
2 OCTOBRE 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 38
Présents : 27
Votants : 36

Étaient Présents :
Mme Annick ADVENARD, - M. Patrick BEILLON, - M. Jérôme BLINO, - M. Eric BOSQUILLON DE JENLIS, - Mme Marie-Thérèse CABON, - M. Julien CHESNIN, - Mme Nadia CHRISTMANN, - M. Jean-Marie COLOMBEL, - Mme Lauriane DEGRES, - M. Julien DEMETTRE, - M. Samuel FERET, - M. Patrick GERAUD, - M. Denis HILLAIREAU, - M. Bruno HUBERT, - Mme Béatrice KEERLE, - M. Marc LAMOUR, - Mme Stéphanie LANOE ROUBAUT, - M. Bruno LE BORGNE, - Mme Christine LE CADRE, - M. Pierre-Yves LE JALLE, - M. Denis LE RALLE, - M. Bernard MONTI, - M. Noël PAUL, - Mme Odile PROVOST, - M. Eric ROZE, - Mme Isabelle SIRLIN, - Mme Géraldine TABART

Étaient Absents Excusés:
M. Dominique FILLOUX, - Mme Sylvie NEVES

Mme Audrey BERTET donne pouvoir à M. Julien DEMETTRE
M. Eric BLANCHO donne pouvoir à M. Bruno HUBERT
M. Jean-François BREGER donne pouvoir à Mme Lauriane DEGRES
Mme Aurore CELARD donne pouvoir à M. Noël PAUL
M. Michel CRIAUD donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse CABON
Mme Annie DRENO donne pouvoir à M. Denis LE RALLE
M. Sylvain GUEDAS donne pouvoir à M. Bruno LE BORGNE
Mme Nathalie LE BOULCH-VILLERS donne pouvoir à M. Jean-Marie COLOMBEL
M. Didier LOYER donne pouvoir à M. Patrick BEILLON

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Denis LE RALLE a été élu Secrétaire

DÉLIBÉRATION N°120 2026 - ADMINISTRATION GENERALE - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Le Président rappelle que par délibération n°84-2026 du 26 mai 2026, le Conseil Communautaire a fixé la composition des commissions communautaires.

Le Conseil Municipal de la commune d'Arzal a modifié certains représentants de la commune au sein des commissions communautaires :

- Mme Séverine JEHANNO représentante titulaire au sein de la commission « Climat – Transition écologique – Mobilité - EnR » est remplacée par M. David DUFOUR,

- M. Nicolas GUYOT représentant suppléant au sein de la commission « Développement Economique » est remplacé par M. David DUFOUR,

- M. Thomas OLIVIER représentant titulaire au sein de la commission « Enfance jeunesse » est remplacé par M. Nicolas GUYOT,

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 056-200027027-20260929-DELIB_120_2026-DE

- M. Nicolas GUYOT représentant suppléant au sein de la commission « Enfance jeunesse » est remplacé par Mme Séverine JEHANNO.

Le Conseil Municipal de la commune de La Roche-Bernard a désigné des représentants de la commune au sein de différents commissions où la commune n'était pas représenté :

- M. Bertrand DOUCEY représentant suppléant au sein de la commission « Finances »,

- Mme Nathalie TACHET représentante suppléante au sein de la commission « Economie circulaire - Déchets »,

- M. Bruno MERIEN représentant suppléant au sein de la commission « Aménagement du Territoire »,

- M. Jérôme BOSSAY représentant titulaire au sein de la commission « Travaux »,

- Mme Virginie BLEUNVEN-COSTE représentante titulaire au sein de la commission « Emploi – France Services - Insertion »,

- Mme Julie COLLOMBAT représentante suppléante au sein de la commission « Climat – Transition écologique – Mobilité - EnR ».

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, **DECIDE**, à l'unanimité :

- **DE PRENDRE ACTE** des modifications telles que présentées ci-dessus au sein des différentes commissions communautaires.

Pour Extrait Certifié Conforme,
A Muzillac, le 02/10/2026
Le Président,

